

Fiche 3

FICHE N° 3 : La déclaration, la modification et la dissolution d'un pacte civil de solidarité (PACS)

Nature de l'acte	Date d'effet à l'égard des partenaires	Date d'effet à l'égard des tiers
Conclusion du PACS	date de l'enregistrement de la déclaration conjointe par l'officier de l'état civil [par le notaire / par l'autorité diplomatique ou consulaire]	date de la mention en marge de l'acte de naissance des partenaires ou sur le registre du service central d'état civil
Modification	date de l'enregistrement de la convention modificative par l'officier de l'état civil [par le notaire / par l'autorité diplomatique ou consulaire]	date de la mention en marge de l'acte de naissance des partenaires ou sur le registre du service central d'état civil
Dissolution - décès	date du décès	date du décès
Dissolution - mariage	date du mariage	date du mariage
Dissolution - déclaration conjointe	date de l'enregistrement de la déclaration conjointe par l'officier de l'état civil [par le notaire / par l'autorité diplomatique ou consulaire]	date de mention en marge de l'acte de naissance des partenaires ou sur le registre du service central d'état civil
Dissolution - décision unilatérale	date de l'enregistrement de la décision unilatérale par l'officier de l'état civil [par le notaire / par l'autorité diplomatique ou consulaire]	date de mention en marge de l'acte de naissance des partenaires ou sur le registre du service central d'état civil